



Mariage regularisation infos

Par **Franky84**, le **14/01/2017** à **00:08**

Bonne année a tous
Je viens de recevoir un courrier
Du prefet vu j'avais depose
une Demande de titre de de sejour conjoint
Et au depot on m'avait un recpise qui
N'autorise pas a travailler valable
4mois.2mois apres le dépôt de tout
Les papiers j'ai
recu lavis favorabl
Du prefet pour un visa de régularisation
De 290 (j'avais 50euro au
premier depot)
Je demande apres regularisé es ce qu'ils
Changeront mon recpise pour que
je
Puisse travailler
Merciiii

Par **citoyenalpha**, le **15/01/2017** à **02:44**

Bonjour
noui vous aurez un nouveau récépissé qui vous autorisera à travailler le temps que
votre carte de séjour soit produite et vous sois délivré
Restant à votre disposition